

PCR niveau 1 secteur rayonnements d'origine artificielle - RPA115

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

APAVE EXPLOITATION FRANCE
Apave Exploitation France
08.05.62.50.00
contact@apave.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4
européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Être titulaire d'un diplôme de niveau IV
scientifique ou technologique à orientation
scientifique ou valider le test de
positionnement Apave RP/K001

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Assurer la mission de Conseiller en Radioprotection (CRP) pour les activités dépendant du niveau 1 secteur rayonnements d'origine artificielle : - identifier et comprendre le risque d'exposition aux rayonnements ionisants et en mesurer les conséquences - mettre en œuvre les mesures et les moyens de prévention pour le maîtriser

Contenu et modalités d'organisation

Rayonnements ionisants et effets biologiques : Constituants de la matière Phénomènes liés à la radioactivité et aux rayonnements ionisants d'origine électrique (grandeurs et unités) Interaction des rayonnements avec la matière Effets biologiques des rayonnements Sources d'exposition pour l'homme Type, grandeurs et unités de l'exposition 2. Radioprotection des travailleurs Principes de radioprotection Protection contre l'exposition externe et interne Appareils de mesures et de détection des rayonnements 3. Environnement administratif, technique et réglementaire lié à la radioprotection des travailleurs, du public et de l'environnement - Organisation de la radioprotection dans un établissement et acteurs avec lesquels la personne compétente est susceptible d'interagir - Démarche générale de prévention des risques professionnels - Calculs de dose et de protection - Évaluation des risques, définition et délimitation des zones - Évaluation individuelle d'exposition, classement des travailleurs, surveillance médicale - Mise en place et exploitation de la surveillance dosimétrique - Vérifications en matière de radioprotection - Dispositions et procédures applicables aux expositions d'origine naturelle - Mesures particulières en cas d'intervention d'une entreprise extérieure - Transport en colis excepté - Formation/information des travailleurs - Situations dégradées - Dispositions administratives relatives à la gestion des sources - Exigences liées à la protection des données personnelles et de santé ainsi qu'au secret professionnel Nota : Programme conforme aux exigences de l'arrêté du 18 décembre 2019

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**
Commentaires sur la parcours personnalisable **3,5 jours - 24,5 heures effectives**

Validation(s) Visée(s)

**Certificat de formation de personne compétente en radioprotection de niveau 1
secteur rayonnements d'origine artificielle - Sans niveau spécifique**

Et après ?

Suite de parcours

**Certificat de formation PCR de niveau 1 secteur rayonnements d'origine artificielle d'une durée de 5 ans au candidat ayant satisfait au
contrôle des connaissances**

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00373281	du 24/07/2023 au 31/03/2024	Poitiers (86)	APAVE EXPLOITATION FRANCE		Non éligible	
00373280	du 24/07/2023 au 31/03/2024	Artigues-près- Bordeaux (33)	APAVE EXPLOITATION FRANCE		Non éligible	